

208C0474
FR0000062978-FS182

12 mars 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ADL PARTNER

(Eurolist)

Par courrier du 12 mars 2008, la société Amiral Gestion (1) (9, avenue Percier, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 mars 2008, par suite d'une cession d'actions ADL PARTNER sur le marché, le seuil de 10% du capital de la société ADL PARTNER et détenir pour le compte desdits fonds, 447 464 actions ADL PARTNER représentant autant de droits de vote, soit 9,94% du capital et 6,06% des droits de vote de cette société (2).

(1) Contrôlée par M. François Badelon.

(2) Sur la base d'un capital composé de 4 500 000 actions représentant 7 386 009 droits de vote.